



PROJET EDUCATIF

Pour faire réussir ensemble tout l'élève et tous les élèves

Une Mission

L'École Saint Clair est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat. Il y est dispensé un enseignement selon les programmes officiels de l'Education Nationale, remplissant ainsi une mission de service public d'éducation et d'enseignement.

Marqué d'un esprit évangélique, son caractère propre est défini dans les statuts de l'Enseignement Catholique et son projet éducatif se réfère au Projet Diocésain de l'Enseignement Catholique de Lyon. Sa mission originale est de lier dans un même temps et dans un même acte l'acquisition du savoir, la formation à la liberté et l'éducation de la Foi.

Ouverte à tous les enfants, "*sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances**", son projet demande néanmoins l'adhésion pleine et entière de tous les membres de la communauté éducative.

* Art.1 Loi Debré de décembre 1959

Un projet

Pour "*faire réussir tout l'élève et tous les élèves*", chaque enfant doit pouvoir se sentir à l'aise et en confiance dans son établissement scolaire. Chacun des partenaires se doit donc de perpétuer "l'esprit de famille" ancré dans l'histoire de l'École Saint Clair.

Ce projet d'établissement définit les priorités et les valeurs vers lesquelles elle tend et montre les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

Parents, enseignants, personnel et direction forment une communauté éducative qui accepte d'être partie prenante et garante de ce projet au service des élèves.

Notre projet d'établissement se décline en 4 volets :

❖ 1/4 : L'école Saint Clair : un lieu d'enseignement

L'école veut permettre à l'enfant de donner le meilleur de lui-même à travers une pédagogie valorisant l'investissement personnel dans son travail, proposant un suivi individualisé, développant ses talents, donnant confiance en ses possibilités. Elle le rend ainsi acteur de ses apprentissages et de son devenir d'élève.

❖ 2/4 : L'école Saint Clair : un lieu d'éducation

L'école veut faire grandir l'enfant vers sa vie d'Homme de demain en lui permettant de mieux connaître les règles de vie en société. Il découvrira l'importance de la vie collective, avec ses droits et ses devoirs et la richesse de la différence.

❖ 3/4 : L'école Saint Clair : un lieu de vie pastorale

A l'appui de son Projet Pastoral, l'école propose à tous les élèves, quelle que soit leur croyance, de les accompagner dans leur projet de vie et de leur donner la possibilité d'une formation humaine et spirituelle.

❖ 4/4 : L'école Saint Clair : un lieu associatif

Par l'intermédiaire de ses associations O.G.E.C.* et A.P.E.L.** , l'école veut se donner les moyens d'être un lieu accueillant, répondant aux besoins de tous.

* (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) ** (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)



1 / 4 : Notre école est un lieu d'enseignement

"L'école veut permettre à l'enfant de donner le meilleur de lui-même à travers une pédagogie valorisant l'investissement personnel dans son travail, proposant un suivi individualisé, développant ses talents, donnant confiance en ses possibilités. Elle le rend ainsi acteur de ses apprentissages et de son devenir d'élève."

Des priorités pédagogiques

Pour l'équipe enseignante :

- Respecter une éthique professionnelle,
- Intégrer au mieux de nos possibilités les élèves en situation de handicap,
- Travailler en équipe pour harmoniser les méthodes,
- Valoriser la réussite et autoriser l'erreur,
- Utiliser les compétences de personnes extérieures dans la réalisation de projets,
- Développer les capacités individuelles de chacun,
- Ouvrir l'école sur l'extérieur.

Pour les élèves :

- Donner le goût de l'effort et de la persévérance,
- Développer l'autonomie selon chaque âge,
- Responsabiliser chacun à son travail,
- Donner le sens de l'organisation et de la rigueur,
- Renforcer la curiosité intellectuelle.

Des actions et des moyens

Pour l'équipe enseignante :

- Aménager des temps de concertation,
- Améliorer sa pratique par la formation continue,
- Assurer le suivi de chaque élève grâce à un livret scolaire compréhensible par les familles et les élèves et par des aides personnalisées,
- Placer les élèves en situations d'apprentissage par une adaptation des objectifs recherchés,
- Être juste, honnête et équitable dans les notations, les appréciations et les sanctions,
- Valoriser la réussite et la progression individuelle, adapter les progressions et évaluations,
- Soutenir les élèves en situation de handicap, accompagner leurs familles dans leurs démarches,
- Accueillir, dans les classes, les aides extérieures (AESH, spécialistes,).

Pour les élèves :

- Être exigeant dans les consignes de travail et expliquer le résultat attendu,
- Définir, pour chaque âge, les exigences d'autonomie et proposer les activités adéquates pour les acquérir,
- Laisser du temps, dans la journée ou la semaine, pour ranger, vérifier, terminer, recopier, améliorer un travail ...
- Organiser des sorties scolaires en lien avec les projets pédagogiques,

"L'école veut faire grandir l'enfant vers sa vie d'homme de demain en lui permettant de mieux connaître les règles de vie en société. Il découvrira l'importance de la vie collective, ses droits et ses devoirs et la richesse de la différence."

Des priorités éducatives et civiques

- Faciliter le dialogue entre l'école et les parents pour une éducation conjointe,
- Accorder de l'importance à chacun et individualiser la relation humaine,
- Accueillir, avec bienveillance et simplicité, la diversité des personnes et des situations,
- Permettre à ceux qui le souhaitent de s'investir dans l'école,
- Garantir la sécurité des élèves,
- Accueillir toutes les différences physiques, sociales, ethniques, religieuses,
- Être respectueux des autres et de soi-même par le savoir-vivre, la politesse, les attitudes d'écoute, le soin, l'hygiène,
- Sensibiliser au développement durable,
- Développer la solidarité et encourager le partage.

Des actions et des moyens

- Faire vivre le Conseil d'Établissement,
- Accueillir chaque nouvel arrivant,
- Être disponible pour toute rencontre, instituer des temps réguliers d'écoute et de parole
- Veiller à un échange régulier et constructif entre parents, élèves et enseignants,
- Organiser des temps de convivialité,
- Ouvrir des temps ou activités aux familles,
- Informer et se concerter sereinement pour toute décision importante,
- Avoir un règlement intérieur explicite et adapté aux élèves,
- Être exemplaires par notre façon de vivre entre adultes,
- Rechercher des réponses positives aux difficultés de chacun,
- Proposer des actions de solidarité et d'aide aux plus démunis.



3/4 : L'école Saint Clair : un lieu de vie avec un projet pastoral

Pour remplir sa mission d'établissement catholique, l'École Saint Clair propose à tous les élèves, quelles que soient leurs croyances, une formation humaine, spirituelle et pastorale incluant une culture Chrétienne vécue et célébrée. Un temps de catéchèse à partir du CP ou d'éveil à la Foi en maternelle est inclus pour tous dans les emplois du temps. Il s'agit de notre caractère propre.

Ecole Catholique, nous croyons...

- A une Pastorale centrée sur l'Évangile d'un Christ vivant et agissant aujourd'hui et dont les membres de l'équipe éducative sont les Témoins,
- Que le Parole de Dieu s'adresse à Tous dans le respect individuel de chacun,
- Que le PARTAGE, le RESPECT de l'AUTRE et l'ESPERANCE sont les piliers de ce projet.

Organisation :

- Le chef d'établissement, en lien avec la Commission Pastorale composée de membres de l'Apel, de parents investis et d'enseignants, définit les orientations et les projets de l'année.
- Des célébrations pour toute l'école ou par cycles ont lieu 2 ou 3 fois dans l'année. Tous les élèves y participent.
- Des temps de prière et/ou d'intériorité respectant chaque croyance sont proposés à tous les niveaux.
- Des actions de solidarité accompagnent les temps forts de l'Avent et du Carême.

Dans les classes :

- En maternelle, l'Eveil à la Foi est proposé via des petits moments d'écoute, de partage autour d'un passage biblique ou d'un chant, d'une prière, en fonction des temps liturgiques ou des événements vécus à l'école ou en famille, sans plages horaires définies.
- En C.P, une heure par semaine, un programme adapté permet de découvrir les personnages et temps forts de la Vie Chrétienne.
- A partir du CE1, une heure par semaine, des parcours adaptés permettent à tous de découvrir la culture chrétienne, de mieux connaître la Bible et le Christ. Ces parcours tiennent compte de la diversité et l'apport de tous, (chrétiens, autres croyants ou non croyants) qui enrichit les débats. C'est en se connaissant mieux ensemble qu'on aborde et accepte ainsi la Différence et la Tolérance.

Lien Ecole / paroisse :

- Le prêtre de la Paroisse a toute sa place dans l'école. Il vient rencontrer les enfants dans les classes à l'occasion de temps ou de sujets spécifiques ou à la demande des enseignants. Il peut participer aux célébrations que nous organisons. A partir du CE2, il propose à des classes de participer à des messes paroissiales en semaine.
- L'école informe les parents des propositions paroissiales et des réunions. Elle conseille parents et enfants dans leurs démarches de demandes de sacrements.
- La préparation aux sacrements se fait exclusivement dans le cadre de la paroisse : Sacrement du Baptême, Sacrement de Réconciliation, Sacrement de l'Eucharistie (Première Communion) .
- Les familles qui souhaitent que leur enfant reçoive l'un de ces sacrements doivent en faire la demande auprès du prêtre de la paroisse de BRIGNAIS. Secrétariat de la Paroisse : brignais@saintclairsaintprix.fr

"Celui qui accueille en mon nom cet enfant, il m'accueille, moi. Et celui qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé." Lc 9,46-48



4/4 : un lieu associatif

" Par l'intermédiaire de ses associations O.G.E.C. et A.P.E.L., l'école veut se donner les moyens d'être un lieu accueillant, répondant aux besoins de tous."

Des priorités de gestion et d'accompagnement

- Doter l'établissement d'un O.G.E.C. dont la mission est la gestion rigoureuse suivant un budget prévisionnel correspondant à la réalité des besoins,
- Doter l'établissement d'une A.P.E.L. dont la mission est le lien (entre la direction, l'équipe et les familles) et l'assistance dans les projets pédagogiques,
- Respecter les normes de sécurité en vigueur,
- Conduire une réflexion à long terme sur l'avenir de l'école,
- S'entourer d'un personnel qui adhère pleinement au projet éducatif,
- Assurer le financement des projets pédagogiques,
- Assurer la cohérence entre les différents projets liés au fonctionnement et à la pérennité de l'école.

Des actions et des moyens

Pour l'O.G.E.C.

- Prévoir des budgets annuels explicites et réalistes, au service des enfants, finançant les choix pédagogiques de l'équipe enseignante,
- Assurer l'entretien et la rénovation des locaux,
- S'adapter aux évolutions pédagogiques et règlementaires,
- Veiller à l'équilibre financier,
- Suivre et entourer le personnel pour être en cohérence avec le projet éducatif.

Pour l'A.P.E.L.

- Faciliter les relations entre les familles et l'équipe enseignante,
- Permettre aux enseignants d'exposer leurs projets lors de rencontres régulières,
- Créer et animer des commissions internes au service des élèves et des familles,
- Relayer "l'esprit de famille" par la mise en place de temps conviviaux et festifs,
- Proposer à chaque parent de s'investir dans l'association selon ses possibilités.